



**COMPTE RENDU DE SEANCE DU 18 AVRIL 2018**

Séance du conseil municipal **du Mercredi 18 Avril 2018 à 18h00**

Le Conseil municipal de la Commune de **Montbrun-des-corbières**

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,

**Sous la Présidence de BOUTET Claude, Maire.**

**Présents :** BOUTET Claude, BROTO Robert, CATHARY Jean-Claude, COMPAIN Eliane, GARCIA Fabien, GRANDJEAN Stéphanie. Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents Excusés :** FAUSTINO Sabine (procuration CATHARY Jean-Claude) MANITCH Serge.

**Démission :** ALBANO Richard, LE COSSEC Gilbert, SENDRA Nicolas.

**ORDRE DU JOUR :**

- **Vote des Budgets 2018 (M14-M49)**
- **Modification simplifiée du PLU**
- **Questions et informations diverses**

Nombre de  
Conseillers en  
exercice : **08**

DATE DE LA  
CONVOCATION :  
**12/04/2018**

DATE DE  
L'AFFICHAGE :  
**20/04/2018**

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h00, et propose de respecter l'ordre du jour énoncé sur la convocation du 12 Avril 2018. M. le Maire propose de nommer Monsieur GARCIA Fabien comme secrétaire de séance, et lui adjoint Mr Serge ESQUIVA. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

**Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 09 Avril 2018.**

Le compte rendu ayant été transmis avec la convocation, et considérant que tous les conseillers en ont pris largement connaissance, monsieur le Maire propose d'approuver le compte rendu de la séance du conseil municipal du **09 Avril 2018**. Aucune observation n'étant soulevée il a été approuvé à l'unanimité.

**BUDGET PRIMITIF 2018**

**M14- Budget de la Commune.**

Section de fonctionnement équilibré en dépense et en recettes à : 508 265.37 €

Section d'investissement équilibré en Dépenses et en Recettes à : 316 725.58 €

La participation de la commune au SIVU RPI Moux Montbrun s'élève à : 17 010.78 € qui seront mandatés suivant le règlement du fonctionnement en deux versements.

Les opérations d'investissement M14-2018 sont les suivantes :

- Atelier municipal : 58 000.00 €
- Restauration du mur gouttereau sud Notre dame de Colombier : 5 500.00 €
- Electrification Notre dame de colombier : 33 081.70 €
- Agrandissement du cimetière : 14 352.00 €
- Aménagements des entrées de village : 60 000.00 €
- Eclairage Public LED : 20 178.00 €
- Programme annuel de restauration de la Chapelle : 10 000.00 €
- Démolition Bâtisse A121 (Mais.Tardieu) : 23 640.00 €
- Consolidation Voirie rue de l'église (Mais.Bobo) : 7 000.00 €

Monsieur Le Maire informe que les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2018 sont fixés sans augmentation a :

- Taxe d'habitation : 20.23 %
- Taxe Foncière Bâti : 31.26 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 92.31 %

Précise, que ces taux permettent d'assurer le Produit total des impôts directs communaux en finançant toutes les dépenses courantes de la Commune, y compris les cotisations versées aux différents syndicats dont la Commune est membre.

**Après avoir ouï la présentation, le Conseil Municipal approuve le budget M14 section fonctionnement et investissement 2018 de la Commune, à l'unanimité soit 07 voix Pour dont 1 procuration.** (BOUTET Claude, CATHARY Jean-Claude + procuration FAUSTINO Sabine , GARCIA Fabien, GRANDJEAN Stéphanie, COMPAIN Eliane, BROTO Robert).

#### **M49- Budget eau et Assainissement.**

Le budget primitif du service eau et assainissement est présenté comme suit :

Section d'exploitation équilibrée en dépenses et en recettes à : 121 199.39 €

La participation de la commune pour le service de l'eau pour l'année 2018 au SIVU « Plaine des plots » est fixé à : 9 000.00 € et au SIAEP Roquecourbe-Montbrun à 3 800.00 €

Les opérations de section d'investissement M49 pour 2018 sont les suivantes :

- Création d'une Aire de lavage sécurisée : 425 405.29 €
- Schéma directeur de l'eau potable : 32 318.00 €
- Création réseau ARS Madone : 4 000.00 €

Le budget général primitif du service de l'eau s'élève à : 475 716.98 €

Après avoir ouï la présentation, le conseil municipal approuve le budget de la M49 section exploitation et investissement 2018 du service de l'eau, à l'unanimité soit 07 voix POUR **dont 1 procuration** BOUTET Claude, CATHARY Jean-Claude + Procuration FAUSTINO Sabine, GARCIA Fabien, GRANDJEAN Stéphanie, COMPAIN Eliane, BROTO Robert).

#### **Modification simplifiée du Plan Local de l'Urbanisme :**

La modification simplifiée du P.L.U concernant le projet éolien et pour laquelle monsieur BOUTET propose la nomination d'un commissaire enquêteur va être soumise au vote. Outre la personne de Mr BOUTET, Mr BROTO, Mr CATHARY, Mr GARCIA sont à titre divers susceptibles d'être impactés par le projet. Monsieur Le Maire cède donc la présidence à Mme GRANDJEAN 2ème Adjointe et demande aux personnes citées de se retirer. Madame GRANDJEAN explique que dans ce cas de figure le quorum n'est pas atteint et qu'elle ne peut pas soumettre cette décision au vote. Précise que la décision sera soumise lors d'une prochaine séance du conseil pour son approbation.

#### **Remplacement Agence Postale :**

Pour faire suite à la décision prise en séance du conseil municipal du 09 Avril 2018 pour la nomination de Madame SOUGNE Amanda au poste de la gérance de l'agence postale communale et aux conditions de l'attribution de ce poste par les horaires suivants : Lundi, Mardi, Mercredi, jeudi vendredi de 9h00 à 12h00 et le samedi de 10h00 à 12h00, Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que madame SOUGNE n'a pas accepté le poste et propose à l'assemblée suite au dépouillement de l'appel à candidature de nommer Madame MAZARD Alexandra en suivant sur la liste des personnes retenues. Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve cette nomination avec 5 voix POUR dont une procuration : BOUTET Claude, CATHARY Jean-Claude + procuration FAUSTINO Sabine, BROTO Robert, GARCIA Fabien. et 2 Abstentions : COMPAIN Eliane, GRANDJEAN Stéphanie.

#### **Questions et informations diverses**

Monsieur BROTO demande si la Commune pourrait à nouveau attribuer une exonération d' impôts aux jeunes agriculteurs comme cela a été fait par le passé afin de faciliter leur

installation. Suite à cette demande il sera vérifier que la délibération prise à ce sujet soit toujours d'actualité, sinon une nouvelle délibération sera prise en ce sens.

Monsieur BROTO demande également qu'il soit pensé une plaque commémorative en l'honneur de Monsieur BOUTET Yves décédé le 26 Mars dernier et qui a exercé le mandat de Maire de 1977 à 1991 et qui au nom de la population à su se battre pour conserver les services et les vraies valeurs et convictions du village. Monsieur Le Maire est touché par cette proposition et en fera part aux membres de sa famille mais de part sa position ne souhaite pas prendre par à cette décision.

L'ordre du jour étant clos et n'ayant plus de questions en suspens, Monsieur Le Maire clôture la séance à 19h00.

#### LES MEMBRES PRESENTS

NOM PRENOM	DOMICILE	DATE D'ELECTION	SIGNATURE
ALBANO Richard	8, Quartier J. Soulayrac 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Démission Octobre 2015
BOUTET Claude	Lot la Jouncasso 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
BROTO Robert	19, Av du 4 Août 1792 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
CATHARY Jean-Claude	4, Rue Jules Ferry 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
COMPAIN Eliane	1, Rue du château 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
FAUSTINO Sabine	33, Boulevard des pins 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Procuration CATHARY Jean-Claude
GARCIA Fabien	3, Quartier J. Soulayrac 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
GRANDJEAN Stéphanie	9, Avenue des Corbières 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	
LE-COSSEC Gilbert	13, Av du 4 Août 1792 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	démission Août 2014
MANITCH Serge	2, Rue Jean Moulin 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Absent
SENDRA Nicolas	5, Lot la Jouncasso 11700 Montbrun-Corbières	23/03/2014	Démission Novembre 2014